DEPARTEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE
CHAMBRE DES ARCHITECTES ET DES INGENIEURS

DEMANDE D'INSCRIPTION AU TABLEAU DES MANDATAIRES PROFESSIONNELLEMENT QUALIFIÉS (INDÉPENDANT D1/D2)

au sens de la loi sur l'exercice des professions
d'architecte et d'ingénieur, du 17 décembre 1982 (L 5 40)

❖❖❖

1. Demande d'inscription sous statut indépendant

❑ FIXE

❑ TEMPORAIRE → VALABLE 2 ANS :

.....

.....

.....

Demandeur :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Nationalité : .....

Adresse professionnelle : .....

.....

Tél. prof. n° : ..... Fax n° : .....

E-mail : .....

Adresse privée : .....

.....

Le/la soussigné(e) demande son inscription en qualité de

❑ ARCHITECTE
❑ INGENIEUR CIVIL
❑ ARCHITECTE-PAYSAGISTE
❑ ARCHITECTE D'INTERIEUR
❑ PROFESSION APPARENTEE
❑ AUTRE .....

2. Formation et qualifications

❑ DIPLOME UNIVERSITAIRE
❑ DIPLOME ETS / HES
❑ DIPLOME D'ARCHITECTE D'INTERIEUR ESAA
(ECOLES SUPERIEURES D'ARTS APPLIQUES)
❑ AUTRES QUALIFICATIONS
❑ REG A
❑ REG B
❑ AUTRE DIPLOME
Joindre la photocopie du diplôme (et son équivalence SEFRI si obtenu à l'étranger), et/ou celle de l'attestation de l'inscription au REG.

3. Pratique postérieure à l'obtention du diplôme

Joindre un dossier complet (CV, certificats de travail et/ou attestations de travail, Portfolio. Résumer votre pratique ci-dessous :

Année : ..... Employeur : ……..… Poste : …….....
……...
Année : ..... Employeur : ……..… Poste : …….....
……...
Année : ..... Employeur : ……..… Poste : …….....
……...
Année : ..... Employeur : ……..… Poste : …….....

4. **Si inscrit au REG, copie de l'attestation d'inscription**

En particulier pour les personnes non titulaires d'un master ou d'un bachelor:: https://reg.ch/fr/

5. **Extrait du casier judiciaire central**

Joindre un document original de moins de six mois du/des pays de résidence des 5 dernières années.
(Pour la Suisse, à demander auprès d'un guichet postal ou via le site : https://www.e-service.admin.ch/crex/cms/content/strafregister/uebersicht_fr)

6. *Joindre un document officiel attestant de la déclaration de l'activité lucrative auprès des autorités compétentes fiscales cantonales, ou une attestation d'inscription au Registre des entreprises, ou une attestation d'affiliation à une Caisse de compensation (la Taxe professionnelle communale ayant été supprimée le 31 décembre 2023).*

Signature du requérant : ..... Genève, le : .....

Commentaires

.....

.....

.....

A retourner au
Département du territoire (DT) – Office des autorisations de construire
Secrétariat de la Chambre des architectes et des ingénieurs
Rue David-Dufour 5 – case postale 22 – 1211 Genève 8
Tél. +41 (0)22 327 94 17 • E-mail: cai.secretariat@etat.ge.ch • www.ge.ch